

Ipjmag - le magazine réalisé
par les étudiants de l'IPJ

-- Economie --

Economie

EMI et Apple font sauter les DRM

Damien Piscarel [29ème
promotion]
lundi 28 mai 2007

Ecouter des titres MP3 téléchargés via la plateforme iTunes sur un autre support que le baladeur iPod, c'est désormais possible. La maison de disques britannique EMI et [Apple](#) ont effectué « un grand pas en avant », selon Steve Jobs, PDG de la marque à la pomme. Dès le mois de mai, les fans de Robbie Williams, Norah Jones ou Gorillaz pourront télécharger un fichier musical débarrassé du système anti-copie DRM (Digital Rights Management). Jusqu'à présent, il était difficile, voire impossible de lire un fichier musical téléchargé via iTunes sur un baladeur MP3 d'une autre marque qu'Apple.

30 centimes d'euro plus cher

Fnacmusic, plateforme de vente de musique de la Fnac et Virgin ont annoncé leur intention de mettre en ligne le catalogue d'EMI sans système anti-copie dès le mois de mai. Il viendra compléter les 220.000 titres (labels indépendants) au format MP3 sans DRM déjà téléchargeables depuis janvier sur ces deux portails. Sans ce cryptage, qui n'a pas fait diminué le téléchargement illégal sur Internet, la qualité de son sera « deux fois supérieur », a indiqué Steve Jobs. Toutefois, le prix d'un titre sans DRM coûtera 25 % plus cher, soit 1, 29 euro au lieu de 99 centimes actuellement. Et l'utilisateur devra disposer d'un lecteur MP3 susceptible de lire des fichiers AAC, format choisi par la société Apple.